

GAL Pays des 4 Bras - ÉVALUATION de la programmation 2015-2022

1. Contexte général

Nouveau territoire de projet, nouveau GAL, nouvelle dynamique de partenariat, le Pays des 4 Bras entama son aventure en 2017, suite à la 2^{ème} sélection des GAL par le Gouvernement wallon (2016). Après la mise en place des structures de gestion et l'approbation d'une série de fiches-projets, les premiers projets ont commencé à se concrétiser dès la fin 2017 et dès septembre 2018, la plupart des projets étaient lancés avec des premiers résultats encourageants : le festival Kingdom (500 participants), un engouement pour la mobilité douce (50 participants à une première table-ronde), l'ouverture en fanfare du MONTY à Genappe, la constitution d'un groupe d'agriculteurs autour d'un projet de hall relais, le financement d'un véhicule pour transporter les produits locaux (Loterie nationale), ...

L'année 2019 fut marquée par plusieurs difficultés : départ et remplacement de plusieurs chargés de mission, départ de la coordinatrice, crise de confiance entre les partenaires publics, trésorerie insuffisante, auto-évaluation à mi-parcours laborieuse... L'arrivée d'un nouveau coordinateur fin 2019, la reprise de confiance entre les communes et l'investissement des différents partenaires ont permis au GAL de reprendre un nouveau départ. Départ freiné rapidement par l'arrivée du COVID en mars 2020, obligeant l'équipe de partenaires à rebondir et à adapter sa stratégie.

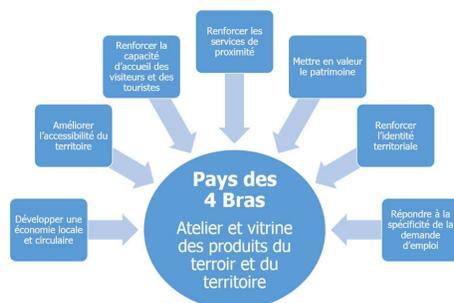
Malgré ces difficultés et un important turn-over dans l'équipe, une série de réorientations stratégiques ont permis la mise en place d'actions très concrètes, permettant d'engranger des résultats remarquables. Les compléments budgétaires octroyés au GAL durant l'été 2021 tombèrent à point nommé, permettant de consolider le travail entamé tout en réorientant certaines actions.

A un peu plus d'un an de la clôture de la programmation (novembre 2022), l'ensemble des partenaires impliqués dans les différents projets soulevaient la qualité du travail accompli, les résultats obtenus tout en pointant les améliorations à apporter pour la suite.

2. Stratégie mise en place et moyens mobilisés

La Stratégie 2014-2020 était structurée sous la forme de 7 grands objectifs stratégiques :

- 1/ Développer une économie locale et circulaire
- 2/ Améliorer l'accessibilité du territoire
- 3/ Renforcer la capacité d'accueil
- 4/ Renforcer les services de proximité
- 5/ Mettre en valeur le patrimoine
- 6/ Renforcer l'identité territoriale
- 7/ Répondre à la spécificité de la demande d'emploi



Ces objectifs étaient traduits en 37 sous-objectifs, permettant d'identifier toute une série de pistes de mesures à prendre. Par la mise en place de **8 projets** portés par 4 opérateurs différents et appuyés par de nombreux partenaires locaux, les nombreuses actions concrétisées sur le terrain ont permis de rencontrer 70 % des objectifs initiaux. Parmi les projets réalisés, deux projets se sont concrétisés à travers la **coopération** entre GAL (coopération territoriale et transnationale) et un certain nombre d'actions ont pu s'appuyer sur la mise en réseau avec d'autres GAL wallons.

Les projets mis en œuvre (et porteurs) :

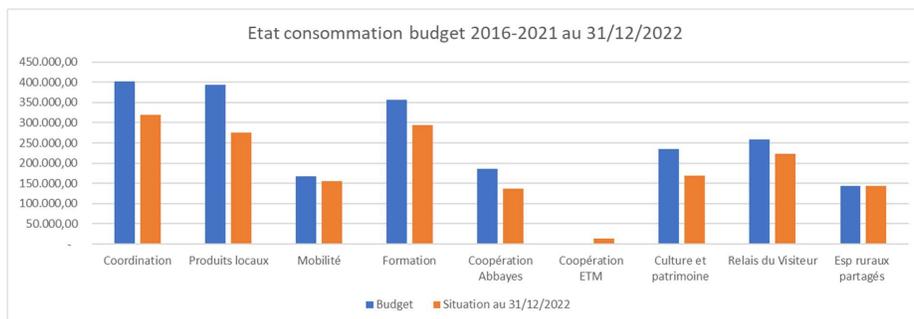
- Projet « Agriculture et circuits courts » (GAL Pays des 4 Bras) – 2017-2023
- Projet « Formation aux métiers du terroir » (GAL Pays des 4 Bras) – 2018-2023
- Projet « Inter-mobilité » (GAL Pays des 4 Bras) – 2018-2023
- Projet « Patrimoine et citoyenneté » (Centre culturel de Genappe) – 2017-2023
- Projet « Relais du visiteur » (Syndicat d'Initiatives de Genappe) – 2017-2022
- Projet « Nouveaux espaces ruraux partagés » (Le MONTY asbl) – 2018-2022
- Projet Coopération « Abbayes cisterciennes » (GAL Pays des 4 Bras) – 2019-2023
- Projet Coopération « Réseau Espace-Test » (GAL Pays des 4 Bras) – 2019-2023
- Projet Coordination (GAL Pays des 4 Bras) – 2017-2023

Amorcée le 01/02/2017, la mise en œuvre de ces projets a mobilisé 2.210.000 € (dont 522.000 € de budget complémentaires), permettant d'engager à ses moments les plus intenses une équipe de 10 chargés de mission et coordinateur (de 1 à 6.7 ETP). Au 31/12/2022, le niveau de consommation budgétaire était de 80%.

Projet	Budget	Porteurs	Admin	ETP
Coordination	402.689,38	GAL P4B	ARNE	1
Produits locaux	394.121,04	GAL P4B	ARNE	0.8
Mobilité	168.160,00	GAL P4B	Mobilité	0.6
Formation	356.606,62	GAL P4B	Formation	0.6
Coopération Abbayes	185.709,00	GAL P4B	WBI	0.5
Coopération ETM	45.268,80	GAL P4B	Economie	0.2
Culture et patrimoine	234.465,28	CCG	FWB	0.5

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

Relais du Visiteur	258.271,32	SIG	CGT	1.5
Esp ruraux partagés	142.865,00	Monty	ARNE	0.7
TOTAL SDL	2.188.156,44			



Contribution des projets aux objectifs

Objectifs	Sous-objectifs	Projets qui contribuent aux objectifs							
		1	2	3	4	5	6	7	8
1. Développer une économie locale et circulaire	● Promouvoir et structurer les circuits courts	X				X	X		
	● Renforcer et valoriser la qualité des produits	X		X		X	X		X
	● Développer des niches d'emploi et de formation en rapport avec le territoire	X				X	X	X	
	● Développer les échanges locaux au sein des trois communes	X					X		
	● Développer de nouvelles productions et des activités à haute valeur ajoutée	X				X	X		
	● Favoriser le recyclage des déchets					X	X	X	
	● Améliorer la communication entre les agriculteurs et le public	X		X		X	X		
2. Améliorer l'accessibilité du territoire	● Mutualiser et réorganiser les transports en commun d'initiative locale				X		X	X	
	● Développer la mobilité douce			X	X		X	X	
	● Connecter le Pays des 4 Bras aux pôles extérieurs			X	X		X		
3. Renforcer la capacité d'accueil des visiteurs / touristes	● Mettre en avant les attraits touristiques du GAL			X			X		X
	● Développer des activités touristiques en lien avec la nature, le terroir et le bien-être			X			X		X
	● Mettre en réseau le potentiel touristique en utilisant les attractions phares pour jouer le rôle de locomotives			X			X		X
	● Développer les hébergements touristiques			X			X		
	● Associer le tourisme aux nouvelles technologies (NTIC)			X			X		

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

	<ul style="list-style-type: none"> Développer de nouvelles infrastructures horeca 			X			X		
4. Renforcer les services de proximité	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accueil de la petite enfance 						X		
	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accueil des personnes âgées 						X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> Développer un type d'enseignement absent du territoire actuellement 					X	X		
	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux situations d'urgence de services à la personne 				X		X		
5. Mettre en valeur le patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> améliorer la qualité et la gestion des cours d'eau 						X		
	<ul style="list-style-type: none"> entretenir et renforcer les zones naturelles (maillage écologique, haies, cours d'eau) 		X				X		
	<ul style="list-style-type: none"> améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments 			X			X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> rendre les communes exemplaires en matière de respect de l'environnement 					X	X		
	<ul style="list-style-type: none"> mettre en réseau les associations locales de défense de l'environnement 						X	X	
6. Renforcer l'identité territoriale	<ul style="list-style-type: none"> Faire interagir la culture avec la vie quotidienne, le milieu scolaire, la composante économique 		X				X		X
	<ul style="list-style-type: none"> Créer une structure culturelle qui rassemble les trois communes en s'appuyant sur les structures existantes 		X				X		
	<ul style="list-style-type: none"> promouvoir la production artistique locale à travers des événements intégrant les citoyens 	X	X	X			X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> valoriser le folklore local 		X	X			X		
	<ul style="list-style-type: none"> développer de nouvelles pratiques environnementales et sociales 				X	X	X	X	
7. Répondre à la spécificité de la demande d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> développer davantage l'économie sociale en s'appuyant sur l'existant 	X					X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> développer les services comme source d'emploi 						X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> développer les formations à destination des demandeurs d'emploi non qualifiés et de plus de 50 ans 						X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> améliorer l'accueil de la personne handicapée sur le marché de l'emploi 						X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> promouvoir la diversification des activités professionnelles de la population 	X					X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> mettre en réseau les indépendants et développer des structures d'accueil 	X					X	X	
	<ul style="list-style-type: none"> créer des formations aux métiers en lien avec le territoire 	X					X	X	

1. FP Agriculture
2. FP Culture
3. FP Tourisme
4. FP Mobilité
5. FP Formation
6. FP Coordination
7. FP Esp partagé
8. FP Coopération Abbaye

3. Principales réalisations

Projet Intermobilité: Favoriser l'intermodalité et la mobilité douce pour tous les types d'usagers, en améliorant et réorganisant les structures existantes.	
Opérateur : GAL Pays des 4 Bras Partenaire privilégié : -	Budget alloué : 168.160,22€
Durée : 01/11/2017-30/06/2023	Adm fonct : SPW Mobilité et Infrastructures



Analyse du potentiel mode doux : cartographie de la situation de droit et de fait du réseau vicinale (Sentiers.be), cartographie de l'offre en transport public, inventaire de terrain de points à améliorer, identification de pôles à connecter, mobilisation de bénévoles, organisation d'une table-ronde de la mobilité.



Soutien aux initiatives locales : organisation d'ateliers de réparation et soutien aux événements vélo, mise en place d'un agenda et d'une campagne de communication autour de la dynamique vélo présente sur le territoire Roule ma Poule, site web, diffusion de programme et d'affiches.



Je Pédale Pour Ma Forme : mise en place d'un cycle d'initiation et de remise en selle, sur base de l'opération développée dans 5 autres GAL. Formation de 10 coachs, mobilisation des publics sur deux communes, coordination, communication.



Outils d'accessibilité : conception, édition de cartes d'accessibilité informant les possibilités d'accessibilité alternatives à la voiture. Élaboration des outils pour 6 pôles, présentation des outils aux écoles concernées, mise en place de petites animations à la sécurité routière.



Soutien à l'infrastructure : placement de 56 racks pour vélo dans les principaux pôles, promotion des itinéraires et des aménagements réalisés par les communes.



Réseau Points-nœuds vélo : Identification des itinéraires et balisage de 47 km de liaisons points-nœuds vélo sur la commune de Les Bons Villers afin de doter le territoire des 4 Bras d'un réseau complet de 250 km. Étude, balisage, concertation, édition et diffusion d'une carte du réseau.

Projet . Initiatives de production, diffusion et promotion des produits locaux	
Opérateur : GAL Pays des 4 Bras Partenaire privilégié : -	Budget alloué : 394.121,04 €
Durée : 01/11/2017-31/12/2023	Adm fonct : SPW Agriculture Ressources Naturelles

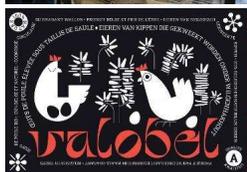
Principales actions menées



Action de promotion et découverte des produits locaux : édition et diffusion d'une carte des producteurs, organisation de nombreux événements de dégustation, la Tournée locale (minibus), cycle du terroir, participation à des marchés, répertoire en ligne, ...



Soutien filière : groupe de travail sur les plantes médicinales, pré-étude et diagnostic, parcelles démonstratives (Agricoeur), mobilisation d'un groupe d'agriculteurs « Coopérative céréales » (non abouti).



Soutien aux acteurs : en 2018, recherche de financement pour l'achat d'un véhicule « produits locaux » (CSE) ; via un appel à projet Circuits-courts, soutien apporté à 8 porteurs de projet en circuit-court sur le territoire : aide graphique pour améliorer leur communication, aide en matière de formation à la communication, test de transformation de produits, promotion, ...



Les Fermes en fêtes : Organisation de 6 évènements en fermes d'avril à novembre 2022 (300 part/event) : visites de fermes, exposition, animation pédagogique, rencontre avec les agriculteurs, petits marchés, repas à base de produits locaux.. Foire agricole planifiée en septembre 2023.



Epicoeur.be : créée en mai 2022, cette nouvelle coopérative de distribution des produits locaux en circuits-court rassemble une trentaine de producteurs locaux. Logé dans l'atelier rural d'Agricoeur, Epicoeur devient un des acteurs incontournable de la dynamique citoyenne orientée alimentation durable du territoire.



Agricoeur-Pôle Circuit court : création d'un pôle circuit-court offrant une infrastructure de 1200 m2 et 1,5 ha dédié aux acteurs de l'alimentation au cœur de Frasnes-Lez-Gosselies. Création d'une coopérative de gestion impliquant plus de 10 acteurs : artisans, producteurs, distributeurs, magasin, formations. En 2023, Agricoeur est reconnu comme Tiers-Lieu et bénéficie de subventions spécifiques permettant de développer la dynamique du lieu.

Projet. Création d'un centre de formation aux « métiers du terroir »

Opérateur : GAL Pays des 4 Bras Partenaire privilégié : -	Budget alloué : 356.606,62 €
Durée : 01/08/2018-31/12/2023	Adm fonct : SPW Formation

Principales actions menées



Formations continues : une douzaine de thématiques ont été abordées lors de cycles ou de journées de formations destinées aux agriculteurs, maraîchers et transformateurs du territoire : taille des arbres fruitiers, mouture des céréales, mise en place de coopératives, transformation alimentaire, soudure, gestion, communication...



Insertion socio-professionnelle : mise en place de la Maille, lieu de remobilisation sociale et création de liens à travers la production de légumes sur une parcelle commune. Initiée avec le CPAS des Bons Villers, la dynamique devrait se poursuivre dans le cadre du tiers lieu Agricoeur.



Les jardins d'Agricoeur : aménagement d'un terrain de 1.5 Ha pour accueillir des activités d'insertion sociale, un espace test agricole et un espace d'innovation agricole. Travail du sol, découpage de parcelles de 10-15 ares, adduction d'eau, plantation, installation de 3 serres, container bureau, toilettes sèches, achat de matériel agricole mis à disposition des usagers du lieu.



L'Espace-Test maraîcher : Accompagnement de 9 porteurs de projets agricole souhaitant tester leur activité par la mise à disposition d'une parcelle, de matériel et un encadrement technique (partenaire : CIM) et économique (SAACE Créajob, Azimut, Crédal). Intégration dans le tissu économique local par la participation à des événements et des portes ouvertes.

Projet. Coopération Espaces-test Maraîcher	
Opérateur : GAL Pays des 4 Bras Partenaire privilégié : -	Budget alloué : 45.268,80 €
Durée : 01/11/2017-31/12/2023	Adm fonct : SPW Emploi



Promotion des Espaces Test et journées de Maraîchers : en coopération avec les GAL Culturalité et Pays des Condruses, organisation de 3 rencontres destinées à favoriser les bonnes pratiques entre maraîchers sur les thèmes d'actualité. Partage de bonnes pratiques entre gestionnaires d'Espaces Test-Maraîcher.

Projet. Patrimoine et citoyenneté	
Opérateur : Centre culturel de Genappe – Le 38	Budget alloué : 234.465,28 €
Durée : 01/10/2017-31/12/2023	Adm fonct : FWB Direction de la Culture



Dynamique Skate : Aménagement de modules pour les skateparks de Genappe et aux Bons Villers, organisation d’ateliers de réparation de planches et trottinettes, organisation d’un stage dédié aux filles, journées de découverte des skateparks du territoire.



Événements citoyens : 3 festivals ont été mis en place, le Kingdom Festival à Genappe (musique & patrimoine belge), le Bitume Festival aux Bons Villers (cultures urbaines) et le Summer Fun Festival à Villers-la-Ville (stand-up et associations locales). Le Kingdom Festival s’est pérennisé au fil des 3 éditions.



Accompagnement du secteur Jeunesse : Accompagnement individuel des structures existantes ou naissantes : recherche de financement, rédaction de statuts, accompagnement dans les projets, etc. Reconnaissance de la MJ de Genappe, soutien de la MJ de Mellet et du groupe Mik’Ados à Villers-la-Ville. Journées de formation et projets collectifs (stages Graff)



Patrimoine : Organisées de découverte du patrimoine pour les jeunes : taille de la pierre (Abbaye de Villers), sérigraphie, stage photo (Gentissart), animation “Enquête médiévale à Genappe”, escape Game au Château de Dobbeleer, stages “drône” et “stabilisateur” à Villers-la-Ville



La Gazette du GAL : La Gazette du GAL a été l’outil de communication du GAL, permettant de mettre en avant les activités du GAL, mais aussi, et surtout, un outil de visibilité du secteur associatif local. Un agenda culturel présentait les événements à venir. Huit numéros ont été publiés.



Actions “éducation citoyenne” : Pour répondre à l’objectif de la Fiche d’aborder des thématiques citoyennes et des questions de société, nous avons organisé des ateliers et animations autour des médias. En particulier, un stage “Médias” autour des métiers du journalisme a été organisé, ainsi que des animations à propos des réseaux sociaux.



Analyse partagée du territoire : Une grande enquête sur les jeunes du territoire du GAL Pays des 4 Bras a permis de récolter leurs attentes et leurs pratiques culturelles. Une analyse partagée du territoire du Genappe a également été réalisée, selon un mode opératoire qui pourrait être répété dans les autres communes. Cette analyse a fait l’objet d’une conférence et d’une exposition.

Projet. Le relais du Visiteurs	
Opérateur : Syndicat d'Initiative de Genappe	Budget alloué : 258.271,32 €
Durée : 01/10/2017-31/12/2022	Adm fonct : Commissariat Général au Tourisme



Les Aventures du Pays des 4 Bras : Conception, réalisation et animation des « Aventures du Pays des 4 Bras », deux jeux de pistes permettant de découvrir le patrimoine cistercien autour du site de l'Abbaye de Villers-la-Ville et le petit patrimoine de Genappe. Le principe est simple : les visiteurs viennent emprunter un sac contenant une quête et des outils d'enquêteurs pour partir en promenade. À ce jour, près de 2500 personnes ont participé à l'aventure de Genappe et près de 1000 personnes à l'aventure de Villers-la-Ville.



Chasses au Trésor : Conception, réalisation et diffusion de neuf chasses au trésor « Les Trésors du Pays des 4 Bras » en 2020 et en 2021. Ces carnets de balade mettant en valeur l'histoire et le petit patrimoine populaire et diffusés par les antennes du Relais, les commerces locaux et sur le site web, ont permis à des centaines de familles citoyennes ou non du territoire de découvrir le Pays des 4 Bras en toute autonomie lors de la crise du COVID-19.



Mise en réseau des acteurs touristiques : Organisation des Midis du Tourisme (2 sessions) et Rendez-vous du Tourisme (4 sessions). Ces temps de rencontre ont permis de créer du lien entre les acteurs touristiques et les antennes régionales notamment au travers des labels et des outils proposés par Wallonie Belgique Tourisme.



Balades & découvertes : Organisation d'évènements destinés aux visiteurs : 13 « Balades et découvertes » organisées entre 2019 et 2021 mettant en valeur sentiers de promenade, rencontre des associations et producteurs locaux (vignobles, clubs de sports, fermes, ...). Possibilité de se réapproprier les voies lentes. Ce projet a touché 350 marcheurs.



Projet « confinement » : Durant les deux confinements, promotion des produits locaux et des acteurs touristiques par la diffusion de capsules vidéos et la mise en place de colis TAKE AWAY. Les capsules « La minute Patrimoine » et « Rencontres au Pays des 4 Bras » présentent des éléments de patrimoine mais également les producteurs et artisans que l'on peut rencontrer lors de promenades au Pays des 4 Bras.



Supports de promenade : Réalisation en partenariat avec les communes et associations locales, des supports de promenade : pochette comprenant des dépliants de promenade sur la commune des Bons Villers, deux carnets avec des itinéraires VTT et VTC, dépliants de promenades autour de Genappe, balade nature autour de la réserve (Balade du Tadorne)

Projet. Abbayes et sites cisterciens, vecteurs de développement économique, touristique et culturel	
Opérateur : GAL Pays des 4 Bras + 2 GAL FR PT	Budget alloué : 185.709 €
Durée : 01/01/2019 -30/06/2023	Adm fonct : Wallonie Bruxelles International



Microprogramme vidéo. Conception, réalisation et diffusion de 12 capsules de 1'30'' en 2020 et 2021, en collaboration avec les territoires et abbayes partenaires du projet (intégration d'une multitude de sites cisterciens rencontrés entre Villers et Alcobaga). Diffusé via la RTBF et les réseaux sociaux (Facebook et Youtube)



Rétroprojection 2D "Saint Bernard raconte l'abbaye". Mise en place d'un événement culturel de 5 jours à l'Abbaye de Villers et à l'Abbaye de Clairvaux, en collaboration avec l'Abbaye de Villers. Rétroprojection 2D illustrant la figure emblématique de Bernard de Clairvaux pour retracer la naissance et l'essaimage de l'ordre cistercien comme introduction à la visite des lieux (vidéo de +/- 15 minutes tournant en boucle).



Balade paysagère. Conception et organisation d'une balade guidée de +/- 4km autour de l'abbaye de Villers (sur le thème de l'agrosystème cistercien) et **formation** de 2 jours à destination de (futurs) "paysaguides", en collaboration avec des 2 experts en analyse paysagère et l'Abbaye de Villers. Base de travail pour le GAL, l'Abbaye et les acteurs associés (guides et historiens) d'une série de clefs de lecture pour mieux appréhender le patrimoine historique et paysager du territoire.



Exposition sur les paysages cisterciens. Conception d'une exposition de 20 panneaux didactiques sur l'histoire cistercienne et le patrimoine paysager qui lui est associé. L'exposition met ainsi en perspective différentes composantes des paysages du Pays des 4 Bras, dont plusieurs fermes, moulins et bois.



Carnet de voyage. Production et diffusion d'un petit carnet de voyage "Sur les routes cisterciennes", mettant en valeur les richesses naturelles et paysagères du territoire, valorisant ainsi différents atouts du territoire tout en prenant l'Abbaye comme porte d'entrée. Création d'une Route des Granges, parcours vélo à la découverte des anciennes dépendances de l'Abbaye. Une réalisation en partenariat avec la Maison du Tourisme du Brabant wallon.

Projet. Espaces ruraux partagés

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

Opérateur : Le MONTY Asbl	Budget alloué : 142.865 €
Durée : 01/08/2018 -31/12/2022	Adm fonct : Wallonie Bruxelles International



Lancement du Monty. Mise en place des outils de gestion d'un premier espace partagé sur le territoire, mobilisation d'une communauté de bénévoles (les Amis du Monty), chantiers participatifs équipement du lieu, modalité de location et d'occupation, site web, outils de communication, accueil de volontaires européens, recherche de financement pour pérenniser le projet. Ouverture officielle en septembre 2018.



Programmation annuelle. Mise en place d'une programmation d'événements proposés par une communauté de partenaires : cinéma, spectacles, soirées littéraires, ateliers, formations, ... Soit 30 événements/trimestres, 4 programmations annuelles touchant 20.000 pers.



Activités récurrentes. Mise en place d'une programmation d'activités récurrentes portées par une communauté de citoyens : jeux de société, bar citoyen, table de conversation, permapotes, atelier cuisine, ...



Les Bulles de village. Organisation de 2 événements à la sortie du confinement à Marbais et Mellery : concert ou spectacle, apéro de rencontre entre voisins.



Rencontre des Tiers-lieu. Journée de réflexion rassemblant une centaine de participants des 4 coins de Wallonie sur l'émergence des Tiers-lieux, espaces partagés. Reconnaissance du Monty comme tiers-lieu par la Région.

4. Bilan au regard des objectifs

Sur base de l'analyse des réalisations et des rencontres réalisées avec les partenaires dans le cadre de l'évaluation régulière et finale des projets (comité de pilotage, comité d'accompagnement, groupe de travail), on peut affirmer que certains objectifs ont été atteints pleinement ou partiellement. Un certain nombre d'objectifs n'ont pas pu être poursuivis, car aucun projet n'a pu s'y atteler. Par contre, des objectifs complémentaires, non identifiés lors de la stratégie initiale, ont été atteints. Passons les en revue...

Objectif 1/ Développer une économie locale et circulaire	
Sous-objectif :	Résultats :
- 1.1/ Promouvoir et structurer les circuits courts	+++
- 1.2/ Renforcer et valoriser la qualité des produits	+++
- 1.3/ Développer des niches d'emploi et de formation en rapport avec le territoire	+
- 1.4/ Développer les échanges locaux au sein des trois communes	++
- 1.5/ Développer de nouvelles productions et des activités à haute valeur ajoutée	++
- 1.6/ Favoriser le recyclage des déchets	+
- 1.7/ Améliorer la communication entre les agriculteurs et le public	+++
Chiffres-clés :	
✓ Coopératives créées : 2	
✓ Producteurs promotionnés : 60	
✓ Évènements en ferme : 6	
✓ Rencontres débats avec les agriculteurs : 6 (dont 3 au MONTY)	
✓ Producteurs impliqués dans la coopérative: 30	

Cet axe poursuivait essentiellement l'ambition de **promouvoir et structurer les circuits courts (Obj1.1)**. Avec la création de 2 coopératives rassemblant plus de 30 producteurs, de nouveaux canaux d'écoulement ont pu être créés ainsi que des synergies entre citoyens et producteurs et ce malgré la crise actuelle (chiffre d'affaire actuel de 150.000 €/an). Si cet objectif a été largement atteint, les acteurs locaux estiment que la dynamique naissante doit impérativement être poursuivie pour augmenter encore la part du circuit-court, occupant encore une place trop petite par rapport à l'industrie agro-alimentaire, et garantir un revenu décent aux producteurs. La mise en place de dégustation, de repas, de nombreuses actions de promotion et de moments conviviaux ont certainement contribué à **valoriser la qualité des produits (Obj 1.2)** issus du territoire au sein de la population. A travers les formations organisées et le soutien à l'installation, les projets ont également contribué à **développer des niches d'emploi (Obj 1.3)** ainsi qu'à **développer de nouvelles productions et des activités à haute valeur ajoutée (Obj 1.4)** : nouvelle gamme de produits transformés, nouvelles installations sur le territoire (tisanes, vins de fleurs, bières, œufs forestiers, ...). Les différentes réunions de mise en réseau des producteurs ont permis de renforcer les liens entre eux, débouchant parfois sur des échanges de produits leur permettant d'étoffer l'offre de leurs points de vente, et par ce biais de **développer les échanges locaux au sein des trois communes (Obj 1.4)**. L'organisation des Fermes en fête constituent certainement le projet qui a le plus contribué à **améliorer la communication entre les agriculteurs et le public (Obj 1.7)**, tout comme l'organisation de spectacles (Nourrir l'Humanité Acte 1 (2019) et 2 (2022)), de débats et de rencontres, tant au sein des fermes qu'au Monty. Avec l'organisation d'un événement de grande ampleur en septembre 2023 (Foire agricole), on pourra considérer que cet objectif sera pleinement atteint. Mais vu le fossé toujours présent entre le monde agricole et les citoyens, cet objectif devrait être poursuivi au cours des prochaines années.

En détail :

Obj 1.1/ Promouvoir et structurer les circuits courts et Obj 1.2/ Renforcer et valoriser la qualité des produits

A travers les projets « Circuits-courts », « Relais du Visiteur » et « Espaces ruraux partagés », cet objectif a été largement atteint. Les nombreuses actions de promotion ont certainement permis de faire connaître l'offre locale : dégustations de produits locaux, balades gourmandes, apéro dynamique, dégustation de bières locales

au Monty, l'assiette du Monty, édition et distribution de 5000 exemplaires de la carte des producteurs, réalisation d'un répertoire reprenant 60 producteurs et diffusion sur le site web (12.000 visites/an), ...

La structuration des circuits-courts à travers la création des deux coopératives (Epicoeur et Agricoeur) a permis de mettre en relation plus d'une trentaine d'acteurs de l'économie alimentaire du territoire. Par leurs activités respectives, ces deux nouvelles structures sur le territoire offrent au circuit-court une toute nouvelle visibilité auprès des citoyens et consom'acteurs : nouveau canal de vente proposant chaque semaine plus de 1.000 produits issus du territoire via des commandes en ligne et des points-relais. Ce nouveau canal de distribution permet de toucher plus de 300 ménages qui fréquentent peu les points de vente existants (manque de temps, gamme trop restreinte, ...). Avec un chiffre d'affaires annuel estimé à 150.000 €, c'est toute une série de producteurs et artisans qui bénéficie d'un nouveau canal de distribution. La mise en place des Fermes en fête fut l'occasion de toucher plus de 1500 citoyens qui purent apprécier les savoirs-faires locaux à travers la découverte des points de vente à la ferme, des repas proposés basés sur les produits du territoire et lors des petits marchés des producteurs.

La diffusion des carnets "Les Trésors du Pays des 4 Bras" par le biais de certains producteurs locaux et commerces ont permis à certains commerçants d'augmenter leur taux de fréquentation et bien souvent, les familles ne résistent pas à la tentation d'acheter un goûter en fin de balade. Notons aussi que les sac-aventures attirent des familles dans le centre de Genappe et autour de l'abbaye. Ces familles s'arrêtent volontiers dans les établissements HORECA sur ou à proximité du tracé de promenade.

Les différentes réunions de mise en réseau des producteurs ont permis de renforcer les liens entre eux, débouchant parfois par des échanges de produits leur permettant d'étoffer leur gamme dans leurs points de vente. La structuration d'une filière céréale panifiable, malgré les nombreuses réunions organisées par le GAL en vue de créer une coopérative « céréales », n'a malheureusement pas abouti (difficulté d'aligner les producteurs sur une vision commune, sur un agenda commun). Ce travail n'a cependant pas été vécu comme un échec, les producteurs ayant tissé des relations interpersonnelles positives. L'accompagnement de la Cellule Solidarité Emploi a permis de renouer le contact avec certains producteurs locaux et de réintégrer une palette plus large de produits locaux dans leur préparation de potages.

Le projet Abbayes et sites cisterciens a indirectement contribué à cet axe. La mise en place d'un label qualité "Cistercian Territories" a été discuté avec les partenaires. La mise en place d'actions de communication ponctuelles a été privilégiée. Si aucune action spécifique n'a été entreprise pour renforcer et valoriser la qualité des produits, le savoir-faire fut l'un des angles d'approche retenu pour la promotion de nos territoires d'abbayes. Bières, vins, fromages, en passant par les pommes (Alcobaça, Portugal), ont fait l'objet de points d'attention privilégiés : capsule vidéo thématique, points d'intérêt intégrés à l'expérience touristique, focus dédiés à la thématique dans la Gazette du Pays des 4 Bras. L'itinéraire vélo "La route des granges" tracé dans le cadre du projet emmènera bientôt (mise en ligne en mai 2023) les visiteurs à la découverte de certains producteurs tels que viticulteur, fermiers (magasins à la ferme), brasseurs...

Obj 1.3/ Développer des niches d'emploi et de formation en rapport avec le territoire

L'organisation de formations continues a permis de former environ 200 professionnels du territoire dans les secteurs agricole et maraîcher. Une douzaine de thématiques ont été abordées avec deux objectifs : augmenter l'autonomie des acteurs du territoire et amener de la valeur ajoutée par la transformation de produits alimentaires. Cela a permis de renforcer et valoriser la qualité des produits et de développer des niches (d'emploi et) de formation en rapport avec le territoire.

Une formation courte en analyse paysagère a permis de renforcer les compétences des participants, soit une quinzaine de guides de l'Abbaye et, plus largement, du territoire. Les Rendez-vous du Tourisme ont également contribué à renforcer les compétences des acteurs du tourisme par un apport de contenu sur certains concepts et outils : label Bienvenue Vélo, Clé verte, ...

Obj 1.4/ Développer les échanges locaux au sein des trois communes

Le travail de mise en réseau de certains acteurs tout au long des différents projets a abouti au partage d'expériences (par exemple, entre les épiceries associatives), à l'échange de produits (boutique du Relais du

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

Visiteur, coopérative Epicoeur distribuant des produits issus des 3 communes, extension de l'offre de certains magasins à la ferme...). Il a également contribué à la création de nouveaux partenariats débouchant, notamment, sur la création d'un nouveau point de vente et ateliers vélo sur le territoire. Plusieurs ateliers de réparation vélo et bourse de vélo ont contribué au recyclage de vélo.

Obj 1.5/ Développer de nouvelles productions et des activités à haute valeur ajoutée

Installée aux Jardins d'Agricoeur, une culture de taillis à courte rotation de saules couplée à un élevage de poules pondeuses a permis de tester l'intérêt de développer de nouvelles productions mixtes (énergie et alimentaires). Cet essai s'est traduit par l'installation d'un poulailler mobile dans une plus grande parcelle et au lancement d'une gamme d'œufs « agroforestiers » : Valobel. Le GAL a également soutenu le développement de ce nouveau produit par un soutien en communication (définition de l'identité visuelle et du packaging).

L'Espace test agricole a permis à neuf porteurs de projet de tester leur activité de production sur petite surface : production de fleurs écologiques, plantes aromatiques et médicinales, légumes diversifiés, micro-légumes à destination des restaurants... À la limite de l'agriculture urbaine, ces nouveaux produits à forte valeur ajoutée et distribués localement sont appréciés par les habitants des communes du territoire. La mise en place d'un groupe de travail sur une filière industrielle en lien avec les plantes médicinales n'a cependant pas abouti à ce stade à l'émergence de nouveaux produits à grande échelle. Ceci dit, un producteur du territoire s'est lancé dans la culture du chanvre médicinal.

La dynamique autour de la création éventuelle d'une coopérative de céréales panifiables a impliqué six agriculteurs du territoire dans leur réflexion de diversification et de valorisation de cultures en circuit court.

Obj 1.6/ Favoriser le recyclage des déchets

La réduction des déchets et le vrac sont au cœur des valeurs de la coopérative Epicoeur qui met tout en œuvre pour diminuer une consommation zéro déchets (vrac, récupération de sacs en papier, etc) et pour sensibiliser le public à ce niveau-là. La nouvelle Epicerie "Back to vrac", qui n'aurait pu s'installer sur le site d'Agricoeur sans le rôle moteur joué par le GAL, est un nouvel acteur du zéro déchet sur le territoire P4B. Le soutien apporté par le MONTY dans le cadre du projet «Espaces partagés » à l'épicerie associative Les P'tits pots a permis à celle-ci de se doter d'une structure juridique lui permettant de poursuivre ses activités de promotion du zéro déchet. Le Monty et le GAL ont également contribué à une meilleure visibilité de certaines initiatives zéro déchet : visibilité des épiceries vrac (via le répertoire des produits locaux, ...). Le Monty a par ailleurs bénéficié d'une subvention « éco-design » lui ayant permis de réaliser toute une série d'aménagements à base de produits de réemplois : espace bar, mobilier, éclairage, monte-personne pour PMR, carrelage de réemploi... L'ensemble de ses aménagements ont pu être inaugurés dans le cadre du projet et constitue une vitrine exemplaire des possibilités de réemploi tout en contribuant à l'âme du lieu. L'organisation d'une formation sur la biomasse et la biométhanisation a par ailleurs permis de sensibiliser quelques agriculteurs du territoire.

L'aménagement des Jardins d'Agricoeur fut l'occasion de favoriser le réemploi, d'aménager une toilette-sèche, d'utiliser des matériaux recyclés lors des travaux de terrassement (sables et terres stabilisées issus de chantier) et de tests de compostage de broyat associés à des fientes de poules sont en cours.

Si cet objectif n'a été atteint que partiellement, il reste un élément clé et sera particulièrement développé dans la prochaine programmation. Une filière de valorisation des déchets verts est actuellement en train de se structurer et fera l'objet d'un projet spécifique.

Obj 1.7/ Améliorer la communication entre les agriculteurs et le public

L'organisation des Fermes en fêtes constitue certainement le projet qui a le plus contribué à cet objectif. Les six événements ont permis à plus de 1500 personnes du territoire de découvrir ou redécouvrir le métier de nos agriculteurs. Conventionnel ou bio, en conversion ou raisonnée, de l'élevage aux grandes cultures en passant par le maraîchage, les Fermes en fêtes ont permis de vulgariser les différentes facettes de l'agriculture au P4B à travers des visites de fermes, l'organisation de spectacles (Nourrir l'Humanité Acte 2 (2022)), de débat et d'exposition.

Plusieurs moments de rencontre et de dialogue entre citoyens et agriculteurs ont également été organisés dans le cadre du projet « Espace partagé » et du projet « Circuits courts » au MONTY : présentation du spectacle Nourrir l'Humanité Acte 1 en 2019 (80 pers), les Apéro Dynamique sur les acteurs du bio précédé d'une séance photo de nos producteurs bio, une conférence sur l'agroécologie (Claude Bourguignon), des soirées débat sur les enjeux de l'agriculture (150 pers),...

Avec l'organisation d'un événement de grande ampleur en septembre 2023 (Foire agricole), on pourra considérer que cet objectif sera pleinement atteint. Mais vu le fossé toujours présent entre le monde agricole et les citoyens, cet objectif devrait être poursuivi au cours des prochaines années.

Objectif 2/ Améliorer l'accessibilité du territoire	
Sous-objectif :	Résultats :
- 2.1/ Mutualiser et réorganiser les transports en commun d'initiative local	-
- 2.2/ Développer la mobilité douce	+++
- 2.3/ Connecter le Pays des 4 Bras aux pôles extérieurs	-
- 2.4/ Développer des synergies entre acteurs de la mobilité	+++
Chiffres-clés :	
✓ Km balisés PN : 47	
✓ Nbre d'activités organisées : 40	
✓ Coach formés : 10	
✓ Rack vélo posé : 56	
✓ Support et outils créés: 8	

Si la mutualisation et la **réorganisation des transports en commun d'initiative local (obj 2.1)** s'est avéré un objectif difficile à atteindre, les nombreuses actions développées par le projet Mobilité ont certainement contribué à **améliorer la mobilité douce (obj 2.2)**. L'analyse du potentiel mode doux (cartographie, identification de pôles à connecter, mobilisation de bénévoles), la mise sur pied de Je Pédale pour Ma Forme et du programme Roule ma Poule, le balisage du réseau points-noeuds vélo ou encore la pose de racks vélo ont certainement encourager les habitants du territoire à repenser leurs habitudes de mobilité. Ces actions ont également permis **renforcer les synergies entre acteurs (Obj 2.4)**, objectif devenu une évidence en cours de programmation. Le GAL s'est par contre senti bien démuni pour agir sur les questions de **connexions du territoire aux pôles extérieurs (Obj 2.3)**, n'ayant que très peu de leviers d'action sur l'offre en transport en commun ou sur les infrastructures.

Malgré la multitude d'acteurs déjà impliqués en matière de mobilité, le GAL a pu trouver sa place et agir sur un certain nombre de leviers. Les enjeux de mobilité continueront à faire partie de la prochaine stratégie...

En détail

Obj 2.1/ Mutualiser et réorganiser les transports en commun d'initiative locale

L'analyse du territoire révèle effectivement les difficultés de mobilité, autant entre les communes qu'au sein des communes. La connexion entre les villages n'est effectivement souvent pas assurée par les transports en commun. Ce constat concerne aussi l'accueil des touristes sur le territoire : les touristes en recherche de solutions alternatives à la voiture, notamment pour éviter les difficultés de stationnement aux abords de l'Abbaye, sont de plus en plus nombreux.

Bien que la crise liée à la COVID-19 n'ait, de façon générale, pas favorisé l'utilisation des transports en commun, des solutions ont été testées ou relayées par le GAL et ses partenaires. Par exemple, lors de gros événements tels que le Kingdom Festival et le Bitume Festival, des navettes ont été mises en place dans le cadre du projet "Jeunesse" afin d'amener les jeunes des 3 communes sur le lieu de l'événement.

Obj 2.2/ Développer la mobilité douce

Le projet « Mobilité » a beaucoup travaillé à cet objectif en proposant des cartes d'accessibilité autour des écoles, des pôles touristiques et commerciaux.

L'utilisation du vélo a été plus particulièrement encouragée. Le territoire est désormais entièrement couvert par le réseau points-noeuds dont la mise en place sur la commune des Bons Villers a été réalisée en collaboration avec le GAL. Des cartes du réseau réalisées dans le cadre du projet sont désormais disponibles.

En 2021, 56 racks vélos ont également été placés à des points stratégiques. Six cartes d'accessibilité ont été diffusées dans les écoles des pôles concernés.

Via le projet Mobilité, le GAL a par ailleurs assuré l'information des publics concernant les initiatives mises en place sur le territoire telles que le Bonvibus ou les solutions d'autopartage. Des témoignages vidéos ont par ailleurs été réalisés et diffusés pour encourager les publics à adopter des solutions alternatives/complémentaires à la voiture. Le Relais du visiteur a quant à lui attaché une importance particulière à la valorisation du large réseau d'itinéraires existant sur le territoire. La mobilité douce et plus particulièrement les promenades vélos constituent la véritable force du Pays des 4 bras. Les réseaux commencent à être pensés en commun et font l'objet de publications communes.

Il va de soi qu'une collaboration entre le secteur touristique et la fiche projet « Mobilité » devra être approfondie afin de faciliter l'accueil et la navigation des visiteurs sur le territoire. Cela pourrait se faire notamment par l'installation d'une signalétique commune pour l'ensemble des trois communes au départ des lieux de promenade et des pôles touristiques.

2.3/ Connecter le Pays des 4 Bras aux pôles extérieurs

Cet objectif visait à développer entre autre des parkings de covoiturage et à valoriser l'arrivée du RER. Le GAL n'a pas eu l'occasion de trouver les leviers suffisants pour faire progresser cet objectif.

Objectif 3/ Renforcer la capacité d'accueil	
Sous-objectif :	Résultats :
- 3.1/ Mettre en avant les attraits touristiques du GAL	+++
- 3.2/ Développer des activités touristiques en lien avec la nature, le terroir	+++
- 3.3/ Mettre en réseau le potentiel touristique en utilisant les attractions phares	++
- 3.4/ Développer les hébergements touristiques	-
- 3.5/ Associer le tourisme aux nouvelles technologies (NTIC)	+++
- 3.6/ Développer de nouvelles infrastructures horeca	-
Chiffres-clés :	
✓ Formations données : 4	
✓ Produits touristiques créés : 22	
✓ Nb d'activités organisées : 15	
✓ Nb de brochures réalisées : 16+	
✓ Nb de vidéos réalisées : 31	
✓ Circuits vélo créé: 10	

Commenté [1]: dont 10 itinéraires vélo

A travers les actions développées par le Relais du Visiteur et le projet Abbayes, la **mise en avant des attraits touristiques du territoire (Obj 3.1)** a certainement permis de contribuer au renforcement de l'attractivité et son image. La diffusion à l'échelle nationale de microcapsules vidéos sur le patrimoine cistercien, en tant qu'**attraction phare jouant un rôle de locomotive (Obj 3.3)** permet de mettre l'accent sur les qualités paysagères et les richesses historiques du territoire dont elles font la promotion à l'échelle internationale. Des milliers de visiteurs ont pu expérimenter avec satisfaction les nombreux **nouveaux produits de découverte (Obj 3.2)** proposés par le Pays des 4 Bras, complémentaires à l'offre préexistante (Abbaye, réseau de randonnées). Les « sac-aventure » en particulier nous ont permis d'accueillir un nouveau public cible : les familles. Ils ont en effet attiré de nombreuses familles belges, à la recherche d'activités ludiques (plus de 1500

familles). Les balades TOTEMUS, le réseau points-nœuds vélo finalisé et les diverses promenades référencées dans le cadre des projets sur la plupart des plateformes numériques ont permis également d'associer le tourisme aux nouvelles technologies (Obj 3.5). Si le **développement des hébergements touristiques (Obj 3.4)** s'est poursuivi, avec l'arrivée de nouveaux logements (plusieurs hébergements sur AirB&B, plusieurs projets en développement dont un hôtel et un nouveau complexe de gîtes et de logements insolites), il faut reconnaître que le GAL n'y a sans doute pas beaucoup participé, hormis sa contribution au dynamisme touristique du territoire en général.

En détail

Obj 3.1/ Mettre en avant les attraits touristiques du GAL

Dans le cadre du projet Tourisme, le Syndicat d'initiative de Genappe a **renforcé l'identité territoriale** en pointant les points forts du territoire. Le territoire attire de nombreux citadins tels que des Bruxellois et Carolos désireux de se mettre au vert à quelques pas de chez eux. Afin de pouvoir **renforcer la capacité d'accueil des visiteurs**, il était important de mettre en lumière le potentiel touristique du territoire et de créer de nouveaux produits touristiques en phase avec les besoins des acteurs de terrain et des visiteurs. L'Abbaye, attraction touristique majeure de notre territoire, a été utilisée comme locomotive dans l'élaboration de nouveaux produits dont les parcours vélos et les sacs-aventure (« Les aventures du Pays des 4 Bras »).

Le projet « sac-aventure » nous a permis d'accueillir un nouveau public cible : les familles. De nombreuses familles belges, à la recherche d'activités ludiques, se sont rendues au Pays des 4 Bras pour participer à ces activités. L'aventure de Villers-la-Ville, développée au départ du Syndicat d'initiative de Villers et permettant aux familles de faire une balade ludique autour du site de l'Abbaye bénéficie de l'aura du site touristique. Le projet permet également aux familles de passer une journée entière à Villers-la-Ville en combinant une visite historique du site et une promenade plus ludique. L'aventure de Genappe, inspirée directement de l'histoire Napoléonienne du territoire, a quant à elle bénéficié de l'aura du Mémorial 1815. De nombreuses familles connaissent le site de Waterloo mais sont également attirées par une activité ludique en plein air qui s'inspire de l'histoire et du folklore local.

Le projet Abbayes et sites cisterciens a contribué à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire en mettant essentiellement en valeur ses qualités paysagères et ses richesses historiques. L'offre existante est valorisée via une brochure touristique de type carnet de voyage (parution en juin 2023). Cette brochure partage une expérience de séjour sur le territoire au départ de son attraction phare : l'Abbaye de Villers, prenant comme fil rouge, le patrimoine cistercien. Parce que celui-ci rencontre les axes majeurs du redéploiement touristique wallon, entre bien-être, culture et nature, l'expérience a été construite autour de l'important réseau de balades et des principaux points d'intérêt paysager, des circuits-courts et de quelques marqueurs qui participent de la construction identitaire actuelle du territoire. Le projet a par ailleurs permis de développer l'offre touristique/culturelle par la création d'une nouvelle boucle de balade thématique, balade paysagère conçue autour de l'Abbaye et de sa ferme.

Grâce au projet « 4 Bras ouverts », l'organisation touristique des trois communes a été repensée. Le Relais du visiteur est un lieu où les acteurs privés et communaux peuvent venir pour parler de projets futurs ou chercher de l'aide pour l'organisation d'un événement touristique.

Aujourd'hui, le Relais du visiteur est également en correspondance avec les Maisons du tourisme du Brabant wallon et du Pays de Charleroi afin de développer des produits touristiques et améliorer l'accueil des visiteurs sur le territoire. Il n'est plus question de penser au tourisme à l'échelle communale mais bien territoriale. Les communes se tournent par ailleurs vers le Relais du visiteur pour la mise en valeur des circuits touristiques et la promotion du territoire.

Le GAL a permis de prendre conscience des forces et faiblesses du territoire d'un point de vue touristique et de mieux s'adapter aux demandes du public. La mobilité douce et plus particulièrement les promenades vélos, qui constituent la véritable force du Pays des 4 bras, commencent à être pensées en commun et font l'objet de publications communes.

Obj 3.2/ Développer des activités touristiques en lien avec la nature, le terroir et le bien-être

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

Les activités touristiques en lien avec la nature (et le bien-être via la marche, le bain de forêt...) ainsi que la mise en valeur des produits du terroir, à travers ces activités ou encore l'organisation d'événements de découverte et l'installation d'une boutique au sein du Relais du visiteur, ont particulièrement été développées par le projet Tourisme, en collaboration avec une série d'acteurs du territoire (animateurs, artisans, acteurs touristiques...).

Ainsi, outre le développement d'une série de produits touristiques orientés plus largement vers le "patrimoine" (sacs-aventure, Trésors du Pays des 4 Bras...), le Relais du visiteur a également développé des activités plus spécifiquement en lien avec la nature, le terroir et le bien-être (plus indirectement). De nombreuses promenades combinant découvertes des paysages, des agriculteurs et des artisans du territoire ont été organisées (Domaine de Glabais, Villers-la-Vigne, microbrasserie des Hostieux Moines, Ferme du Warchais...). Les promenades étaient à chaque fois l'occasion de goûter au savoir-faire des artisans locaux.

Notons ici qu'entre 2017 et 2018, l'équipe du Relais du visiteur s'est intéressée aux golfs, hébergements et producteurs locaux. Plusieurs réunions avaient été lancées afin de créer des packs de séjours comprenant des entrées pour plusieurs golfs, une activité culturelle et des activités nature ou dégustations de produits locaux. Malgré de nombreuses réunions, le projet de « packs » n'a pas abouti. En cause, la difficulté de créer des synergies entre les Golfs et hébergeurs mais également des changements importants au sein du personnel du Syndicat d'initiative de Genappe, sans compter la crise du COVID-19 qui a impacté les habitudes de consommation touristique et les priorités des acteurs du secteur.

Si l'aspect bien-être, que l'on retrouve au sein de certains hébergements (cours de yoga, spa, massage), n'a pas été exploité en priorité, l'offre existante a toutefois été valorisée à travers les thématiques "Un week-end spécial - En amoureux et Détente" mises en avant sur le site web du Relais du visiteur (www.relaisduvisiteur.be), ainsi que dans le cadre du projet Abbayes, via l'expérience touristique proposée dans le carnet de voyage (parution en juin 2023).

Obj 3.3/ Mettre en réseau le potentiel touristique en utilisant les attractions phares pour jouer le rôle de locomotives

(voir 3.1)

La mise en valeur des atouts du Pays des 4 Bras s'est notamment appuyée sur les pôles d'attraction que constituent l'Abbaye de Villers et le Dernier QG de Napoléon. Le patrimoine cistercien et napoléonien du territoire a, en effet, fait l'objet d'une attention particulière dans le développement d'activités touristiques, ludiques et culturelles, via les projets Tourisme, Abbayes et Jeunesse.

La conférence sur la bataille des 4 Bras a pu capter le public intéressé par le tourisme militaire liée à la bataille de Waterloo.

Le projet Abbayes s'est attaché à valoriser le rayonnement de l'Abbaye de Villers comme pôle touristique et culturel majeur du territoire. Le site constitue une véritable porte d'entrée pour découvrir les richesses diverses du territoire. Le travail réalisé a porté sur la promotion de l'offre existante (randonnées, producteurs locaux et magasins à la ferme, hébergements) ainsi que sur la conception d'outils de découverte de l'héritage cistercien (capsules vidéos, balades à pied et à vélo, événement "holographique", exposition). Le projet a ainsi contribué, de façon plus indirecte sans doute, à la mise en réseau du potentiel touristique au sein du territoire lui-même. Il met, en outre, en évidence la difficulté d'intégrer certains sites à l'expérience de visite, comme les petits musées (Musée de la vie révoise, donjon de Mellet...). En cause principalement les conditions d'accès trop restreintes, à moins de cibler préférentiellement les groupes et non les touristes solo, en couple ou en famille (soit les principaux publics de Wallonie et, plus précisément, du territoire et de ses attractions phares comme l'Abbaye). Notons que les restrictions liées à la COVID-19 ont amené à repenser les priorités émises lors de l'élaboration de la fiche-projet Abbayes, à savoir cibler les Amis des Abbayes comme public de niche (visite en groupe). Comme pour le projet Tourisme, la conception des circuits touristiques s'est ainsi davantage concentrée sur les tendances montantes du secteur (slow tourism et tourisme nature-outdoor).

Enfin, la coopération transnationale entre abbayes et territoires a contribué à accroître la visibilité du territoire à plus large échelle (couverture de la dernière capsule vidéo publiée sur Facebook : 12.223). L'intérêt marqué

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

pour le projet par les acteurs et les publics rencontrés, au sein du territoire et en dehors (par exemple les managers de sites cisterciens rencontrés lors du colloque organisé par nos partenaires portugais), démontre la pertinence d'une mise en réseau du potentiel touristique aux niveaux local, régional et international.

Obj 3.4/ Développer les hébergements touristiques

À ce jour, le développement des hébergements touristiques et de nouvelles infrastructures Horeca n'a pas été poursuivi dans le cadre du GAL, les hébergements étant déjà nombreux sur le territoire. Les gestionnaires de gîtes et de chambres d'hôtes rencontrés étaient surtout en demande de nouveaux produits touristiques (possibilité de louer des vélos électriques, promenades à faire en familles...), axe sur lequel le Relais du visiteur a apporté une importante contribution. Par ailleurs, le site web et la brochure développés dans le cadre de la fiche projet, compilent les hébergements et infrastructures Horeca sur le territoire et constituent une aide précieuse pour les touristes souhaitant séjourner au Pays des 4 Bras.

Toutefois, le projet a révélé plusieurs faiblesses en matière d'hébergement. Le développement de nouvelles infrastructures, notamment plus accessibles (capacité, prix, flexibilité...), constitue ainsi l'un des enjeux du secteur touristique de la prochaine programmation.

3.5/ Associer le tourisme aux nouvelles technologies (NTIC)

L'équipe du Relais a associé le tourisme aux nouvelles technologies en diffusant massivement les circuits touristiques sur les applications de randonnées (CIRKWI, Audioguide IZI travel, Strava...). Aujourd'hui, de nombreux touristes belges réalisent des promenades en toute autonomie, sans devoir nécessairement passer par un centre de visiteurs. Les applications mettent en valeur les attractions touristiques, le petit patrimoine et les artisans situés à proximité.

Deux formations en ligne centrées sur les nouvelles technologies ont été proposées par l'équipe du Relais du visiteur : présentation de l'ORC (outil régional de commercialisation), formation carto (applications de promenade, création et lecture de fichier GPX...).

Enfin, dans le cadre du projet Abbayes, l'évènement "hologramme" a permis de tester l'application de la rétroprojection 2D sur film holographique à la médiation des publics, au sein du parcours de visite de l'Abbaye de Villers et de l'Abbaye de Clairvaux. Il apparaît que l'évolution rapide des nouvelles technologies nécessite une plus grande flexibilité dans la gestion de ce type de projet.

3.6/ Développer de nouvelles infrastructures horeca

Hormis à travers la promotion de l'offre existante (Relais du visiteur), cet objectif n'a pas été poursuivi.

Objectif 4/ Renforcer les services de proximité	
Sous-objectif :	Résultats :
- 4.1/ Améliorer l'accueil de la petite enfance	-
- 4.2/ Améliorer l'accueil des personnes âgées	-
- 4.3/ Développer un type d'enseignement absent du territoire actuellement	+
- 4.4/ Répondre aux situations d'urgence de services à la personne	-
- 4.5/ Mise en place d'un réseau « Jeunesse » structurant sur les 3 communes	+++
- 4.6/ Développer des lieux multiservices	+++
Chiffres-clés :	
✓ Types d'enseignement explorés : 3	
✓ Maison de jeunes créées : 2	
✓ Tiers-lieu créés : 2	
✓ Comptoir ressource : 2 (Monty et Agricoeur)	

Cet axe visait essentiellement la création de services liés à l'accueil de la petite enfance, des personnes âgées, liée aux situations d'urgence de services à la personne et à **développer un type d'enseignement absent du territoire** (Obj 4.4). Seul ce dernier objectif a été développé au travers l'organisation de formations courtes et ponctuelles organisées par le GAL et destinées aux agriculteurs, maraîchers, porteurs de projet : formation en communication, gestion d'une coopérative, transformation de légumes, initiation à la soudure... La mobilisation de partenaires a permis cependant d'initier une dynamique de centre de formation au sein de la coopérative Agricoeur avec la mise en place de cycles réguliers de formation en lien avec les métiers de l'alimentation. La mise sur pied d'une formation en ISP "ouvrier maraîcher" sur les Jardins d'Agricoeur a bien failli aboutir mais ne s'est pas concrétisée par manque de moyens financiers. Ce projet a permis de se rendre compte que la demande n'était pas suffisamment présente du côté des organismes de formation.

D'autres projets, tel que « Patrimoine et citoyenneté », « Espaces partagés » et « Circuits-courts » ont contribué quelques part à l'émergence de nouveaux services de proximité avec la **mise en place d'un réseau « Jeunesse » structurant sur les 3 communes (Obj 4.5)** via la reconnaissance de nouveaux opérateurs subventionné offrant un service orienté jeunesse et la mise en place de deux **tiers-lieu offrant un ensemble de services** destinés aux citoyens (Obj 4.6) : espace de rencontre et de réseautage, lieu de socialisation permettant de sortir de l'isolement, services de commande de produits locaux, épicerie vrac, bureaux partagés, ...

En détail

Obj 4.3/ Développer un type d'enseignement absent du territoire actuellement

Le projet de la Maille, potager commun à vocation sociale, a soulevé le besoin de créer sur le territoire un espace d'accueil pour les personnes fragilisées (cpas, chômage, maladie) en recherche de lien avec la terre pour se ressourcer. Les organismes encadrant l'agriculture sociale ont été invités à explorer la possibilité de s'implanter sur le territoire.

La création d'une filière ISP "ouvrier maraîcher" n'a pas pu être mise en œuvre et a permis de se rendre compte que la demande n'était pas présente du côté des organismes de formation.

L'organisation de formations continues par le GAL a permis de répondre à une demande de formations spécifiques qui n'existait pas sur le territoire pour les agriculteurs et maraîchers. La mobilisation de partenaires permet d'initier une dynamique de centre de formation au sein de la coopérative Agricoeur.

Obj 4.5/ Mise en place d'un réseau « Jeunesse » structurant sur les 3 communes

Les actions mises en place jusqu'en 2021 ont fait émerger une ébauche de réseau rassemblant différents acteurs « Jeunesse » sur le territoire du GAL Pays des 4 Bras. Dans le cadre de la prolongation 2021-2023, le 38 s'est donné comme objectif d'accompagner la reconnaissance de nouveaux opérateurs, comme la Maison de Jeunes de Mellet, ou la création d'une structure Jeunesse à Villers-la-Ville. Des événements fédérateurs ont été organisés (comme une Journée professionnelle) pour créer des rencontres entre les acteurs de la jeunesse sur le territoire.

Obj 4.6/ Développer des lieux multiservices

La mise sur pied du MONTY permet d'offrir sur un même lieu un ensemble de services: épicerie associative, bar citoyen, hébergement d'association, espace de coworking informel, boîte à livre, ... Dans le même esprit, la mise sur pied d'Agricoeur offre également plusieurs services : espace test maraîcher, épicerie vrac, consultation nourrisson, salles de formation et de réunion, ateliers de production alimentaire, ...

Les Obj 4.1 (Améliorer l'accueil de la petite enfance) , Obj 4.2 (Améliorer l'accueil des personnes âgées) et 4.4 (Répondre aux situations d'urgence de services à la personne), n'ont pas été rencontrés, aucune action menée, levier très faible au niveau du GAL. Ce public est cependant considéré comme prioritaire dans le cadre de la nouvelle stratégie.

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

Objectif 5/ Mettre en valeur le patrimoine	
Sous-objectif :	Résultats :
- 5.1/ Améliorer la qualité et la gestion des cours d'eau	-
- 5.2/ Entretien et renforcer les zones naturelles	-
- 5.3/ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	-
- 5.4/ Rendre les communes exemplaires en matière de respect de l'environnement	-
- 5.5/ Mettre en réseau les associations locales de défense de l'environnement	+
- 5.6/ Amener les jeunes à repenser et réinventer leur patrimoine	+++
- 5.7/ Faire découvrir le patrimoine existant	+++
Chiffres-clés :	
- 3 rencontres inter-associatives "environnement" Genappe / Villers	
- Rencontres hebdomadaires "permapotes" au Monty	

Cet objectif visait à valoriser le patrimoine au sens large du Pays des 4 Bras (patrimoine bâti, patrimoine naturel, paysager et culturel). Un bon nombre d'objectifs concernait le **patrimoine naturel** (cours d'eau, maillage écologique, efficacité énergétique, ...) et le **patrimoine bâti** (intégration, reconversion) dans une optique de restauration/conservation mais aucun projet n'a été développé dans ce sens. Ces thématiques seront par ailleurs au cœur de la prochaine programmation. Par contre, de nombreuses actions ont été menées pour **faire découvrir le patrimoine existant (Obj 5.7)**, que ce soit à travers des formations ou des outils de découverte : Les Aventures et les Trésors du P4B, microprogramme vidéo Abbaye, la Route des Granges, expo Paysages cistercien, balade TOTEMUS, circuits d'interprétation, fiches-promenades, capsules « La minute Patrimoine »... Un objectif complémentaire a également été poursuivi en **amenant les jeunes à repenser et réinventer leur patrimoine (Obj 5.6)** lors de stages (vidéo, archéologie, taille de la pierre, atelier) et en se réappropriant l'espace public (graff, skate-park, ...). Ponctuellement, des actions de **mise en réseau des associations locales de défense de l'environnement (Obj 5.5)** ont été menées par le biais du MONTY et du GAL (actions climats, zéro déchet et mobilité associant des associations des 3 communes).

Obj 5.5/ Mettre en réseau les associations locales de défense de l'environnement

Ponctuellement, des actions de mise en réseau des associations locales de défense de l'environnement ont été menées par le biais du MONTY et du GAL (actions climats, zéro déchet et mobilité associant des associations des 3 communes).

Obj 5.6/ Amener les jeunes à repenser et réinventer leur patrimoine – Objectif complémentaire

La fiche Culture permet une définition large du patrimoine : naturel, paysager, historique, bâti, etc. De nombreuses actions artistiques et citoyennes ont été orientées vers le patrimoine : Graff sur le thème du maraîchage (Fresque pour Agricoeur), projet médias de valorisation de leur commune, animations smartphone dans l'Abbaye. Et cela, en plus des animations directement axées sur le patrimoine, comme le stage d'archéologie et de taille de la pierre.

Le stage archéologie et taille de la pierre a permis aux jeunes de découvrir des savoirs ancestraux, des outils anciens et des formes esthétiques médiévales présentes à l'Abbaye de Villers.

L'enquête médiévale à Genappe est, quant à elle, un jeu se déroulant lors de la présence de Louis XI au Château de Genappe, et peut être liée aux Journées Louis XI qui ont lieu tous les 2 ans, en septembre, à Genappe.

Obj 5.7/ Faire découvrir le patrimoine existant – Objectif complémentaire

Le petit patrimoine local a pu être mis en valeur via les carnets de promenade pour enfants (« Les trésors du Pays des 4 bras ») et les sac-aventures. Ces jeux **valorisent le patrimoine** et permettent aux familles du territoire de renouer avec l'histoire de leur lieu de vie et aux touristes d'un jour de partir à la découverte du territoire. Outre ces supports destinés aux enfants, nous avons également mis en valeur le patrimoine via les applications de promenade, les balades guidées organisées et des capsules vidéos qui ont été diffusées, ainsi que par le biais de la Gazette du GAL (articles de sensibilisation et de promotion). En 2019, nous avons également proposé des apéros dans des lieux insolites (donjon, ancienne grange).

Objectifs non poursuivis durant la programmation :

- 5.1/ Améliorer la qualité et la gestion des cours d'eau
- 5.2/ Entretien et renforcer les zones naturelles
- 5.3/ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- 5.4/ Rendre les communes exemplaires en matière de respect de l'environnement

Objectif 6/ Renforcer l'identité territoriale	
Sous-objectif :	Résultats :
- 6.1/ Faire interagir la culture avec la vie quotidienne	+++
- 6.2/ Créer une structure culturelle qui rassemble les trois communes	-
- 6.4/ Valoriser le folklore local	+
- 6.3/ Promouvoir la production artistique locale	+++
- 6.5/ Développer de nouvelles pratiques environnementales et sociales	++
- 6.6/ Mettre en valeur les productions culturelles des jeunes	+++
- 6.7/ Favoriser la rencontre entre jeunes des différentes communes	+++
- 6.8/ Renforcer l'identité territoriale par une communication commune	+++
Chiffres-clés :	
✓ Nombre de jeunes touchés (déc 2022) : 2249	
✓ Nombre d'ateliers mis en place (déc 2022): 39	
✓ Nombre d'associations impliquées (déc 2022): 54	
✓ Festival mis en place (déc 2022) : 2	
✓ Gazettes du Pays des 4 Bras diffusées : 136.000	

Cet axe visait à s'appuyer sur le milieu culturel et associatif et à le renforcer pour développer une identité territoriale propre au Pays des 4 Bras. Il visait également à améliorer le cadre de vie des villages et le développement du sentiment d'appartenance en favorisant la convivialité des espaces publics. Plusieurs objectifs ont été poursuivis et peuvent considérés comme atteint ou partiellement atteint.

Epinglons les nombreuses **interactions développées entre la culture, la vie quotidienne, le milieu scolaire, la composante économique (Obj6.1)** à travers le développement du MONTY, devenu en quelques années un lieu de rencontre où se croisent citoyens, enfants, adolescents (partenariat NESAP), artistes, entrepreneurs et producteurs locaux, publics de tout horizon et de tout niveau socio-économique au fil des dizaines d'activités organisées tout au long de l'année. L'approche développée par le projet « Patrimoine et citoyenneté » a permis d'amener les jeunes à "la culture" via des thématiques liées à leur vie quotidienne (réseaux sociaux, médias,...), de les amener vers le patrimoine (filmer au sein de l'abbaye, animation sur l'histoire médiévale à Genappe...). La **promotion des productions artistiques locales (Obj 6.3)** a pu être menée au travers des nombreuses expositions, spectacles, marchés menés tant par le MONTY, le 38 ou le GAL dans le cadre de leur programmation, des festivals ou des Fermes en fête. Le **développement de nouvelles pratiques environnementales et sociales (obj 6.5)** a également avancé d'un grand pas avec la dynamique « Tiers-lieu » au Monty (Repair café, bar citoyen, atelier récup, table de discussion, frigo solidaire...), la dynamique Jeunesse (visibilité des jeunes dans l'espace public via

les cultures dites "urbaines", skateboard, graff) et la promotion de la mobilité douce (Fête du vélo, Je Pédale pour ma Forme, bourse vélo, ...).

D'autres objectifs, non identifiés initialement, ont également été poursuivis et largement atteints. La **mise en valeur des productions culturelles des jeunes (Obj 6.6)** à travers des stages, projets médias (radio, vidéo), expo photos, et la concrétisation de 3 skateparks permet de renforcer la place des jeunes dans la société et l'espace public. De nombreuses actions ont également permis de **Favoriser la rencontre entre jeunes des différentes communes (Obj 6.7)**. Enfin le **renforcement de l'identité territoriale par une communication commune (Obj 6.8)** a pu se réaliser à travers l'édition en toute-boîte de 8 éditions de la Gazette du Pays des 4 Bras, les publications dans les bulletins communaux, la diffusion de dizaines de newsletters et de centaines de publications FB (1200 abonnés) ou encore la promotion d'éléments identitaires (patrimoine cistercien via les capsules vidéo, ...).

Cet axe sera poursuivi dans la prochaine stratégie.

Obj 6.1/ Faire interagir la culture avec la vie quotidienne, le milieu scolaire, la composante économique

Apport du MONTY : : Mise à disposition de la salle de spectacle 50j/an au profit de « théâtre à l'école », en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe et la ville. Mise en place d'une commission « programmation citoyenne » pour le ciné-club, avec le Centre Culturel.... Et développement d'activités artistiques et culturelles portées par des habitants et/ ou des créateurs du territoire : expo d'art plastique chaque mois / Monty t'atelier (mise en valeur des créateurs locaux), concerts chanson française / mise à disposition des murs du MONTY pour les élèves de l'Ecole NESPA

L'approche privilégiée a été d'amener les jeunes à "la culture" via des thématiques liées à leur vie quotidienne : réseaux sociaux, médias, outils technologiques (stabilisateur, drone, etc.). C'est aussi par ce biais que nous avons essayé de les amener vers le patrimoine : filmer au sein de l'abbaye, photographier la réserve naturelle de Gentissart, etc.

Les écoles ont également été impliquées via des animations : focus groupes lors de l'enquête, animation sur l'histoire médiévale à Genappe, etc.

Obj 6.2/ Créer une structure culturelle qui rassemble les trois communes en s'appuyant sur les structures existantes

Les actions ont principalement porté sur le renforcement des structures existantes (Mikados à Villers-la-Ville), sur la création de nouvelle structure (la MJ de Genappe) et l'aide aux premières démarches pour la reconnaissance de la MJ de Mellet. Quelques actions ont permis de faire collaborer ces structures, comme les stages Graff.

Cela constituait une première étape vers la création d'un réseau Jeunesse structurant à l'échelle du territoire, qui devra se faire lors de la prochaine programmation du GAL.

Au MONTY, on constate une forte augmentation du public Villersois au sein de l'ensemble des activités.

Obj 6.3/ Promouvoir la production artistique locale à travers des événements intégrant les citoyens

La plupart des actions ont été pensées de manière participative, avec l'implication des jeunes. Ceux-ci ont participé à l'organisation du Kingdom Festival, du Bitume Festival ainsi que du Summer Fun Festival.

Obj 6.5/ Développer de nouvelles pratiques environnementales et sociales

Beaucoup d'activités ont contribué à renforcer la présence et la visibilité des jeunes dans l'espace public. C'est tout l'intérêt du recours aux cultures dites "urbaines" : skateboard, graff, etc.

Obj 6.6/ Mettre en valeur les productions culturelles des jeunes

De nombreuses actions ont visé à visibiliser les jeunes dans l'espace public, via leurs productions culturelles : stage graff, projets médias (espace public numérique), expo photos, etc. La concrétisation des skateparks permet également aux jeunes via le skate, en tant que pratique culturelle, de s'approprier leur espace public.

ANNEXE : Evaluation de la programmation 2017-2023

Obj 6.7/ Favoriser la rencontre entre jeunes des différentes communes

Toutes les actions (stages, animations, etc.) ont visé à rassembler des jeunes des trois communes. Lors des festivals (Kingdom, Bitume, Summer Fun), des navettes étaient organisées pour favoriser la circulation des jeunes sur le territoire.

De manière plus spécifique :

En 2017, au sein du territoire, aucune dynamique jeune n'était présente. Au cours de la précédente programmation, nous avons proposé une série d'actions ciblées au sein des trois communes. Elles nous ont permis de :

- renforcer la place des jeunes dans l'espace public via la mise en place d'une dynamique skate, la mise en lumière de la parole des jeunes et de leurs projets dans la gazette du Gal.
- amener les jeunes à une meilleure connaissance de leur territoire et de leur patrimoine grâce à différents ateliers, animations et stages.
- soutenir le réseau jeunesse à différents niveaux : formation, soutien administratif, mise en place de projets, etc.

En fonction de la dynamique de chaque commune, les différents projets n'ont pas tous pu se déployer de la même manière. La Maison de jeunes de Genappe a été reconnue et financée. Le Kingdom Festival se pérennise et a été repris par le 38, carrefour culturel. Les Bons Villers ont enclenché le processus pour mettre en place une Maison de jeunes en vue d'une reconnaissance par la FWB. Le développement est encore en cours et accompagné par le 38 dans le cadre du GAL. Depuis deux ans, la commune de Villers-la-Ville propose des activités pour les adolescents via l'asbl Mikados - Fun Anim. Certains projets sont soutenus par le GAL.

Au vu de ces développements et de notre approche différenciée, il nous semble nécessaire de continuer ce travail afin de permettre à chaque territoire de bénéficier d'une structure jeunesse reconnue et financée par la FWB.

Pour ce faire, l'enjeu est de pouvoir renforcer ces initiatives mais dans une approche plus collective et transversale sur base de l'étude réalisée cette année sur les besoins des jeunes du territoire.

Obj 6.8/ Renforcer l'identité territoriale par une communication commune

Le projet Culture, tout comme les autres projets, a contribué à la réalisation de la Gazette du Pays des 4 Bras qui avait comme mission de valoriser les initiatives du territoire, autant ce qui était organisé par le GAL, que par l'associatif local. En parallèle de la gazette, un agenda général et un agenda culturel étaient alimentés sur le site du GAL.

De nombreux articles sur les atouts du territoire ont été diffusés via la Gazette: 8 éditions à 17.000 ex

Objectif 7/ Répondre à la spécificité de la demande d'emploi	
Sous-objectif :	Résultats :
- 7.1/ Développer davantage l'économie sociale en s'appuyant sur l'existant	+
- 7.2/ Développer les services comme source d'emploi	-
- 7.3/ Développer les formations à destination des demandeurs d'emploi non qualifiés et de plus de 50 ans	+
- 7.4/ Améliorer l'accueil de la personne handicapée sur le marché de l'emploi	-
- 7.5/ Promouvoir la diversification des activités professionnelles de la population	+
- 7.6/ Mettre en réseau les indépendants et développer des structures d'accueil	++
- 7.7/ Créer des formations aux métiers en lien avec le territoire	++
Chiffres-clés :	
✓ Nombre : 210 journées d'accueil de public éloigné de l'emploi à la Maille	
✓ 200 professionnels touchés au travers des 45 journées de formation pour les agriculteurs	
✓ 2 structures d'accueils ouvertes aux indépendants	

A travers la Maille, jardin d'insertion au sein des Jardins d'Agricoeur, le projet a tenté de **mobiliser un public éloigné de l'emploi (Obj 7.3)** par la mise en place d'ateliers pratiques de production de légumes (partenariat CPAS). La création d'une filière en insertion socio-professionnelle "ouvrier maraîcher" n'a malheureusement pu aboutir. La création de la coopérative Epicoeur s'inscrit pleinement dans le champs de l'économie sociale tout en **s'appuyant et en venant compléter les structures déjà présentes (Obj 7.1)**. Sans opérateur agréé FOREM sur le territoire pour travailler avec les demandeurs d'emploi, il fut difficile pour le GAL de s'adresser à ce public. Une offre s'est pourtant bien développée sur le site de l'Abbaye (Cordiste). Avec un taux d'emploi supérieur à la moyenne et un dynamisme entrepreneurial, le GAL s'est davantage orienté vers les acteurs professionnels. C'est à travers l'organisation de **formations aux métiers en lien avec le territoire (Obj 7.7)** que le GAL a pu former environ 200 professionnels du territoire dans les secteurs agricole et maraîcher. Ces formations ont aussi bien souvent été l'occasion de **promouvoir la diversification des activités professionnelles (Obj 7.5)**, s'adressant souvent à des citoyens en pleine reconversion ou en phase de démarrage d'activité. La **mise en réseau des indépendants et le développement de structures d'accueil (Obj 7.6)**, tenté au Monty par le biais d'un espace de coworking, s'est davantage concrétisé sur le site d'Agricoeur : création d'un Espace Test Maraîcher (2020) et mise à disposition de locaux pour producteurs / transformateur. L'Espace test agricole a permis à neuf porteurs de projet de tester leur activité de production sur petite surface. Avec la création de la coopérative Agricoeur en 2022, c'est tout un écosystème composé de plus de 10 acteurs partageant des valeurs communes qui ont pu démarrer leur activité et qui compte engager du personnel à moyen terme ! Le site devrait par ailleurs pouvoir accueillir prochaine **de nouveaux services (obj 7.2)**.

7.1/ Développer davantage l'économie sociale en s'appuyant sur l'existant

La création de la coopérative Epicoeur s'inscrit dans le champs de l'économie sociale.

7.2/ Développer les services comme source d'emploi

Objectif non poursuivi durant la programmation.

7.3/ Développer les formations à destination des demandeurs d'emploi non qualifiés et de plus de 50 ans

A travers la Maille, jardin d'insertion au sein des Jardins d'Agricoeur, le projet a tenté de mobiliser un public éloigné de l'emploi par la mise en place d'ateliers pratiques de production de légumes en partenariat avec le

CPAS. La création d'une filière en insertion socio-professionnelle "ouvrier maraîcher", qui devait être l'étape suivante du processus d'insertion des bénéficiaires, n'a malheureusement pas pu aboutir.

7.4/ Améliorer l'accueil de la personne handicapée sur le marché de l'emploi

Objectif non poursuivi durant la programmation.

7.5/ Promouvoir la diversification des activités professionnelles de la population

Les formations continues, s'adressant souvent à des personnes en pleine reconversion ou en phase de démarrage d'activité, ont été l'occasion de promouvoir la diversification des activités professionnelles. Les agriculteurs ont pu découvrir et approfondir leur connaissance de la filière céréales panifiables, de la filière légumes (transformation) et fruits (vergers) ou encore des opportunités offertes par les cultures "biomasse".

7.6/ Mettre en réseau les indépendants et développer des structures d'accueil

Le développement de l'espace-test maraîcher aux jardins d'Agricoeur a permis l'accompagnement de 9 jeunes maraîchers et leur mise en réseau avec d'autres porteurs de projets wallons via le réseau espaces-test. Le développement du Monty permet aux indépendants de venir travailler dans un esprit de coworking.

7.7/ Créer des formations aux métiers en lien avec le territoire

L'organisation de formations continues a permis de former environ 200 professionnels du territoire dans les secteurs agricole et maraîcher. Une douzaine de thématiques ont été abordées avec deux objectifs : augmenter l'autonomie des acteurs du territoire et amener de la valeur ajoutée par la transformation de produits alimentaires. Cela a permis de renforcer et valoriser la qualité des produits et de développer des niches (d'emploi et) de formation en rapport avec le territoire.

5. Bilan transversal

A l'automne 2022, une rencontre des partenaires (25 participants) a permis d'évaluer de manière plus transversale la dynamique du GAL. Dans le cadre de cette table ronde, nous avons relevé des points forts et des points à améliorer dans le cadre des différents partenariats qui ont été réalisés par le GAL.

L'impact positif du GAL est significatif pour l'ensemble des partenaires présents. Cette évaluation relève un besoin d'une communication interne et externe améliorée ainsi qu'une transversalité accrue entre les différents projets sur le territoire. L'intérêt pour l'ensemble des projets et l'envie de collaborer sont bien présents.

Points forts :

- A) Pour de nombreux opérateurs, de nombreuses initiatives n'auraient pas pu voir le jour sans le partenariat avec le GAL. Le GAL amène une amplification certaine des projets et des dynamiques déjà en place.

EXEMPLE 1: Dynamique Skate sur l'ensemble du territoire

« S'il n'y avait pas eu le Gal, on n'aurait jamais organisé le Bitume. Ça a attiré près de 300 jeunes ». Laurent Periquet. Service de Cohésion sociale Les Bons Villers

EXEMPLE 2: Les balades – Carte aux trésors – Sac à dos aventures.

« Ces initiatives ont vraiment enrichi les activités du Syndicat d'Initiative de Villers ». Alain du Syndicat de Villers-la-Ville.

EXEMPLE 3: "Je pédale pour ma forme"

- B) Il a permis à d'autres opérateurs de mieux se connaître et de travailler ensemble sur certaines thématiques
- Les responsables Mobilité au sein des communes : cartes d'accessibilités
 - Maison de jeunes de Genappe et le Service de cohésion sociale des Bons Villers : stage, atelier, etc.
 - Etc...

>> Le Gal a donc eu un impact significatif et positif sur l'ensemble du territoire.

Points à améliorer

1. **Communication interne et externe:**
Il y a une meilleure communication à développer en interne, au niveau des communes et à l'extérieur.
 - Certains partenaires proposent de désigner une personne dans chaque commune pour assurer la communication en interne. Il s'agit de faciliter le partage des informations pour une meilleure visibilité auprès des citoyens via les canaux de communication des Communes.
 - « On n'était pas toujours au courant de ce qui se passait dans le GAL ». Il s'agit de repenser le plan de communication pour adopter une communication double (grand public et partenaires directs/indirects). Le communication grand public devant sans doute être davantage axée sur la construction de l'identité territoriale (vision territoriale et positionnement du Pays des 4 Bras).
 - Les outils utilisés pourraient être améliorés (navigation sur le site web, fréquence de la newsletter). La Gazette du Pays des 4 Bras a permis de faire connaître un certain nombre d'actions/lieux à l'échelle du territoire, mais son caractère fort dense semble en avoir limité la portée (demande d'une gazette "allégée").
 - Les canaux devraient être multipliés. Il s'agit de relayer davantage les informations via les chaînes de télévision locales (TVCom et Télésambre).
 - La présence du GAL lors de certains événements (tenue de stand, distribution de flyers...) pourrait être renforcée.

2. Certaines actions ont peut-être manqué d'un peu de transversalité dans la mise en place. Certains partenaires auraient aimé collaborer collectivement sur plus de choses.
 - Exemple : la fiche jeunesse – projet collectif avec les trois opérateurs ensemble.
 - Le recensement des sentiers.

Commenté [2]: Olivier, j'ai ajouté mon petit compte-rendu. Je n'ai pas repris mes notes, mais pense me souvenir assez bien des commentaires ;)

« Sur Genappe et Villers-la-Ville , on collabore régulièrement pour le recensement des sentiers. Les Bons Villers sont moins bien avancés sur ce cadastre on aurait pu aller les aider ». Michèle Fourny – Genappe